

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Là-haut sur la montagne, l'étaient que trois écoles
Initiant-e(-s) : Sarah NEUMANN

Le postulat vise à étendre le patrimoine des écoles à la montagne de la Ville de Lausanne par l'acquisition d'un ou de plusieurs nouveaux bâtiments, afin d'augmenter l'offre de camps scolaires et camps de vacances, et d'en garantir l'accessibilité universelle

Les écolières et écoliers lausannois·es de plusieurs générations les connaissent bien : Le Planemard à Château d'Oex, Les Chevalleyres dans les hauts de Blonay et le Chalet de la Barboleusaz à Gryon.

Dotées d'une cinquantaine de lits enfants pour les deux premières et de vingt-cinq pour la troisième, ces trois écoles à la montagne ont accueilli 167 classes en 2025 sur 94 semaines de camps scolaires soit environ 3300 élèves.

En sus 22 semaines de camps de vacances ont pu être offertes à 829 enfants âgés de 6 à 12 ans.

La participation à des camps permet de renforcer l'autonomie et les compétences sociales des élèves, de découvrir un autre paysage et des activités inédites, d'appréhender un rythme d'apprentissage et de vie en collectivité différent de l'ordinaire. Elle est aussi un instrument de cohésion sociale : l'opportunité de bénéficier d'une expérience de la montagne ne se déploie, pour une partie de la population lausannoise, que dans ce cadre

Or, avec plus de 14'000 élèves en classes ordinaires en 2025, et 700 en classes spéciales, l'accès aux écoles à la montagne reste ponctuel et n'est actuellement garanti que pour deux camps pour chaque élève au cours de la scolarité – alors que les structures sont exploitées au maximum, accueillant des classes durant 35 semaines sur les 38 que compte l'année scolaire.

Par ailleurs, seule l'infrastructure du Planemard est compatible PMR, ce qui contraint l'attribution des semaines disponibles selon la composition des classes.

Le groupe socialiste propose ainsi d'envisager le développement de ce patrimoine immobilier et d'étudier l'acquisition d'un ou plusieurs nouveaux lieux permettant de faire « l'école à la montagne » tout en répondant aux enjeux d'accessibilité universelle.

Parmi les options à examiner - et malgré l'attachement sentimental légitime des petit·es et des grand·es Lausannois·es à ce bâtiment - figure l'hypothèse de renoncer au site des Chevalleyres au profit d'autres objets. En effet, compte-tenu de la densification de la Riviera, cette maison se trouve désormais en pleine zone d'habitations et ne peut objectivement plus être considérée comme un accès immédiat à un environnement de montagne. De plus, la probable évolution favorable du foncier dans ce périmètre pourrait permettre d'envisager, en contrepartie, l'acquisition d'un ou plusieurs sites répondant mieux aux objectifs pédagogiques, sportifs et sociaux d'un camp en nature.

Conseil communal de Lausanne

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Acquérir une ou plusieurs nouvelles écoles à la montagne, afin d'élargir les possibilités de séjour pour l'ensemble des élèves lausannois-es durant l'année scolaire et les vacances.

Lausanne, le 13 mai 2026
NEUMANN

Mme Sarah

Signataire(s) :

Zürcher ; Gaëlle Mieli ; Najia Trottet ; Yvan Salzmann ; Jacques-Etienne Rastorfer ;
Christine Goumaz ; Serge Talla

l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :